

COUPON REPONSE

Acceptation du règlement intérieur 2025/2026 et de
notre charte (*concernant l'utilisation des portables/tablettes*)

+ Autorisation de sorties à compléter

Ce coupon réponse est à signer et à déposer sur le portail

Nous déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte du Local Jeunes
des Pieux pour l'année 2025/2026 et avoir noté que l'inscription au sein de l'établissement en
valait acceptation de l'ensemble des termes.

AUTORISATION DE SORTIE à compléter :

Peut rentrer seul(e) : ☐ oui ☐ non

Peut rentrer seul(e) à partir de (*merci d'indiquer l'heure*) :

Doit rentrer accompagné(e) : ☐ oui ☐ non

Autres, à préciser :

Nom et prénom du responsable :

.....

Nom et prénom du (de la) jeune :

.....

Signature :

Signature :

Date :